

Whiplash : coup du lapin

Névralgies, sciatiques, lombalgies, maux de tête, insomnies... sont peut être les séquelles tardives d'un ancien accident de voiture. Même si aucune lésion n'est apparente aux examens radiologiques, même si le traumatisme qualifié de "coup du lapin" a été modéré, l'onde de choc reste « inscrite » dans le corps de l'accidenté et occasionne troubles et douleurs.

Que se passe-t-il lors d'un accident ?

Le conducteur et les passagers sont maintenus par leur ceinture de sécurité qui croise le thorax au niveau du sternum et fixe les deux os latéraux du bassin sur le siège.

Lors du choc, des pressions vont s'exercer sur ces zones. La tête part violemment en avant, entraînant dans son mouvement toute la colonne vertébrale et le sacrum (os du milieu du bassin). Le corps est ainsi soumis à une importante force d'inertie qui dépasse ses capacités d'absorption. Certaines structures se trouvent alors en conflit les unes avec les autres, provoquant symptômes et douleurs (parfois à retardement). Crâne et bassin sont liés anatomiquement

La dure-mère, membrane méningée qui tapisse la boîte crânienne, se prolonge comme un tube dans la colonne vertébrale et s'attache solidement sur le sacrum tout en bas. C'est à cause de ce rapport anatomique particulier qu'un choc sur le sacrum peut entraîner des problèmes crâniens à distance.

De même un choc sur la tête peut provoquer des douleurs lombaires. Ce lien dure-mérien est spécifiquement travaillé par l'ostéopathe.

Quand consulter ?

- Après tout type d'accident
- Même en l'absence de signes radiologiques "objectifs", la peur, l'émotion ont pu suffire à bloquer la respiration, gêner le fonctionnement du diaphragme thoracique et entraîner des compensations douloureuses. L'ostéopathe, par la palpation fine, retrouve "la cause de la cause"
- Dans tous les cas où il y a eu traumatisme crânien avec ou sans perte de connaissance (après consultation en service spécialisé)
- Dans les cas de douleurs vertébrales, cervicales, dorsales ou lombaires
- En cas de perte de mémoire, troubles de la vue, de l'audition, de l'olfaction, insomnies, vertiges
- En cas de contusions ou de séquelles de fractures.

Et dans tous les cas où la pression de la ceinture ou du volant a pu provoquer :

- des gênes et des douleurs respiratoires (la personne ne peut plus respirer » à fond «)
- des sensations d'angoisse, d'oppression
- des douleurs au niveau du sternum
- une fatigabilité, une baisse de « tonus » ou un état dépressif